

Près du *Log House*, flottait le drapeau Canadien, du haut du plus grand mât de l'Exposition, venu du Nouveau-Brunswick et mesurant quatre-vingt-dix pieds au-dessus du sol. Pour transporter les billots les plus lourds ainsi que les machineries pesantes, la Commission eut l'avantage de se servir d'une locomobile de grande puissance exposée par la maison anglaise "Aveling and Porter," et mise à sa disposition par la Commission Britannique. Cette locomobile, suivie de deux wagons, transportait facilement vingt-cinq tonneaux à travers les avenues de l'Exposition.

L'industrie fromagère en Canada a pris, depuis dix ans, une importance considérable et toujours croissante; elle exportait, pendant la dernière année fiscale, 35.000,000 de livres de fromage. Il était donc essentiel pour la Commission de ne rien négliger pour assurer aux fromagers du pays l'exposition la plus complète possible de leur industrie. Du moment qu'il fut déterminé que la bâtisse agricole ne pouvait convenablement recevoir les produits de la laiterie, la Commission résolut de contribuer à la construction d'une bâtisse spéciale, érigée par les fromagers des États-Unis, dans laquelle le Canada pût avoir sa large part de représentation. Pour cela, la commission s'inscrivit pour deux mille dollars de parts dans la Compagnie du Centenaire Américain, ce montant étant nécessaire pour assurer la construction de la Fromagerie. Les parts de la Compagnie vaudront plus ou moins à la clôture, selon le montant total des recettes. Jusqu'ici, les probabilités sont qu'elles vaudront 80 pour cent. Tous les mois, de Juillet à Novembre, une exposition nouvelle de fromages et de beurre, le chargement d'un char, venait remplir ce département.

La collection et l'envoi des produits laitiers étaient confiés à Mr. Casswell, d'Ingersoll, qui suivait les instructions de la Commission, et lui présentait ensuite ses comptes pour être soldés.

L'éducation du bétail de toutes les espèces, étant une des industries les plus productives du Canada, devait être représentée à Philadelphie. La Commission, craignant de prendre la responsabilité de leur transport, la rejeta sur les exposants, de même que les soins à donner au bétail, depuis le moment de leur départ jusqu'à leur retour; mais elle assumait toutes les dépenses de transport du bétail et des exposants, ainsi que la nourriture des animaux pendant tout le temps de leur absence. Ces conditions furent acceptées, avec empressement, par un nombre considérable